

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ÉTATS MEMBRES  
DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

279<sup>ème</sup> SÉANCE  
BÂLE, MARDI 14 SEPTEMBRE 1993<sup>1</sup>  
(SALLE C)

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 278<sup>ème</sup> séance.<sup>2</sup>
- II. Surveillance mensuelle des développements et politiques économiques et monétaires dans la Communauté<sup>3</sup> et questions relatives au Système monétaire européen.<sup>4</sup>
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours des mois de juillet et d'août et des premiers jours de septembre 1993.<sup>5</sup>
- IV. Procédures d'insolvabilité dans la Communauté - les préoccupations des autorités de contrôle bancaire.<sup>6</sup>

---

1 La séance plénière sera précédée d'une **séance restreinte**, qui se tiendra dans la salle C à partir de 9 h 30. La séance plénière commencera immédiatement après (10 heures environ) et pourrait se poursuivre jusqu'à 13 heures.

2 Le projet de procès-verbal a été diffusé le 27 juillet 1993.

3 La surveillance mensuelle sera préparée par le Sous-Comité de politique des changes (Groupe de surveillance) à partir des "Graphiques de surveillance", "Graphiques de taux de change effectifs", "Tableaux de la concertation" et "Séries mensuelles de statistiques", qui seront élaborés par le Secrétariat et disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.

4 Une note brève de l'Unité économique soulève certaines questions et sera diffusée prochainement. Sous ce point, le Comité des Gouverneurs peut être désireux également de revoir des mandats en cours (dénomination et rémunération des soldes au titre du FTCT; questions de procédure relatives à la suspension des obligations d'intervention dans le MCE) compte tenu des nouvelles circonstances consécutives à la décision prise le 2 août 1993.

5 Le projet de rapport, préparé par le Secrétariat et mis au point par le Groupe de concertation, sera remis aux Gouverneurs à Bâle.

6 Une note du Sous-Comité de surveillance bancaire a été diffusée le 2 septembre 1993.

- V. Travaux préparatoires au passage aux phases deux et trois de l'UEM:
- Questions liées à l'évolution d'ordre prudentiel et à la coordination des politiques dans ce domaine lors de la phase deux;<sup>7</sup>
  - Caractéristiques communes minimales pour les systèmes internes de paiement;<sup>8</sup>
  - Contenu, fréquence et délai d'envoi des données par pays disponibles;<sup>9</sup>
  - Législation secondaire de la Communauté pour la phase deux;<sup>10</sup>
  - Aspects juridiques des contrats d'échange Écus/dollars EU dans le contexte de l'IME;<sup>11</sup>
  - Futurs travaux du Groupe de travail sur l'impression et la mise en circulation d'un billet de banque européen;<sup>12</sup>
  - Situation des travaux préparatoires.<sup>13</sup>
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
- Dépenses du Comité des Gouverneurs au deuxième trimestre de 1993.<sup>14</sup>
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

---

7 Conformément à son programme de travail du 3 septembre 1992, le Sous-Comité de surveillance bancaire a préparé son deuxième rapport sur les aspects du contrôle prudentiel de la mise en œuvre de l'article 109f(2) du Traité. Cette note a été diffusée le 2 septembre 1993.

8 Un rapport du Groupe de travail sur les systèmes de paiement a été diffusé le 1er septembre 1993.

9 Un rapport intérimaire, actuellement en cours d'élaboration par le Groupe de travail sur les statistiques, devrait paraître prochainement.

10 Une copie de la lettre du Vice-Président H. Christophersen comprenant une communication au Conseil et au Parlement européen a été diffusée aux Gouverneurs le 19 août 1993. Une note du Secrétariat a été remise le 3 septembre 1993.

11 Une note du Secrétariat comprenant un projet de lettre du Président du Comité des Gouverneurs au Président de la Federal Reserve Bank of New York paraîtra prochainement.

12 Une liste des questions à examiner par le Groupe de travail sera disponible sous peu.

13 Le rapport bimensuel du Secrétariat a été diffusé le 31 août 1993.

14 Le Gouverneur Doyle fera une présentation orale au nom du Comité d'affaires financières.